



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 18 mars 2019 à 19 h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle décideront de la dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

809, rue Sigouin :

- Permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot projeté 6 253 214 du cadastre du Québec que sa largeur à la rue soit de 28,55 mètres alors que le règlement 1200-2012-L exige 30 mètres minimum
- Permettre que sa largeur moyenne soit de 26,1788 mètres alors que le règlement exige 30 mètres minimum

Le tout est montré au plan DM2019-005-P01 préparé par Philippe Bélanger arpenteur-géomètre daté du 11 février 2019 afin de procéder à une opération cadastrale visant à créer un lot transitoire dans le but de régulariser l'occupation d'une propriété voisine.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les personnes ou organismes intéressés relativement à cette demande de dérogation mineure peuvent contacter le Service du greffe à l'adresse suivante : greffe@ville.sainte-adele.qc.ca. Le document qui y est rattaché peut être consulté au Service du greffe ou de l'urbanisme pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

Fait à Sainte-Adèle, le 27 février 2019

Le greffier,

(s) Yan Senneville

Yan Senneville, OMA